

Présent(e)s : Robert Thiolliere, Rémy Tastevin, Patrice Duplan, Michel Bernard, Alain Riffard, Pierrot Aymard.

Absent(e)s : Mathieu Sautel., Marlène Hager, Christel Berthod
(quorum 5, présents 6, majorité 4 voix)

- *Désignation secrétaire de séance* : Rémy Tastevin
- *Accord du Conseil pour inscrire 1 nouveau point à l'ordre du jour* : mutualisation des actions de formation des personnels communaux
- *Compte rendu du Conseil du 22 juillet 2019* : pas de remarques, approuvé

1. *Travaux de voirie* : Plusieurs secteurs de voirie nécessitent une réfection de la chaussée. Les entreprises Colas et Laupie nous ont transmis des devis suite à une visite avec Patrice Duplan. C'est l'entreprise Colas qui est la mieux placée (cette commande entrerait dans le champ de l'accord cadre conclu au niveau de la communauté de communes). Ci après la synthèse du devis. Il est décidé de réaliser la totalité des travaux proposés, mais voir la possibilité de faire en finition bi-couche le chemin de la Devesse et rajouter la réfection du chemin de la Farge.

Lieu	COLAS			
	finition	Qté (m2)	prix total	prix au m2
installation			1 040,00 €	
Gamondes 400 ml	Bi-couche	600	3 985,20 €	6,64 €
Vental 1200 ml	Bi-couche	3600	29 433,60 €	8,18 €
Chareyre	Bi-couche	63	1 888,18 €	29,97 €
la Vignette 250 ml	Bi-couche	950	6 040,40 €	6,36 €
la Vignette 200 ml	Bi-couche	760	4 235,20 €	5,57 €
le Peyron 600 ml	Bi-couche	1800	13 619,60 €	7,57 €
la Devesse 400 ml	enrobé	1600	22 248,00 €	13,91 €
TOTAL		9373	82 490,18 €	8,80 €

2. *Logement étage ancienne cure Bise* : Ce logement qui comporte séjour, cuisine et 3 chambres est libre depuis le début septembre. Une rénovation, notamment thermique doit être réalisée (changement des menuiseries, isolation des murs et combles. Le sujet du chauffage doit aussi être abordé, les 2 logements de ce bâtiment étant équipés de convecteurs électriques. La possibilité d'un chauffage central à granulés de bois pour les 2 logements avait été évoqué lors de l'enlèvement du poêle fioul dans le logement du rez de chaussée. Le maire propose de lancer une consultation pour une maîtrise d'œuvre, puis de faire des demandes de subventions dès qu'un avant projet sera établi. Le Conseil donne son accord.

3. *Craux, proposition d'acquisition* : Le maire souhaite informer le Conseil d'une récente rencontre avec les époux Phelipeaux, potentiels candidats à une acquisition du château de Craux et avoir un premier avis de principe sur cette proposition rappelée ci après. Vivement intéressés par la préservation et restauration de monuments, ayant des moyens financiers et pas d'héritiers, les époux Phelipeaux proposent d'acheter le château pour une somme de l'ordre de 100 000 €, de réaliser très rapidement des travaux importants de restauration, notamment couverture et aménagement de la grange et des écuries, de laisser dans la mesure du possible l'accès au public des bâtiments et des abords, de mettre à disposition du public les bâtiments restaurés, et de rétrocéder gratuitement l'ensemble à la commune à leur décès ou dès lors qu'ils ne seraient plus en mesure de gérer ce patrimoine (ils ont 69 et 70 ans). Le périmètre de l'acquisition pourrait être l'ensemble du domaine ou seulement la partie bâtie et les abords. Ils sont encore en phase de réflexion, mais un certain nombre d'interrogations et d'inquiétudes les entraînent vers un renoncement à ce projet : les contraintes et surcoûts des travaux liés au classement « monument historique », l'accueil de ce projet par le Conseil actuel et futur, par les fermiers, par les

collectivités impliquées sur ce site (CCBA, PNR). Avant de se prononcer, le Conseil souhaiterait qu'une rencontre soit organisée entre les époux Phelipeaux, le Conseil et les fermiers.

4. *Rapport annuels CCBA gestion des déchets* : Le maire présente succinctement le rapport établi par la communauté de communes. Ce rapport sera consultable à partir du site internet communal. Le Conseil approuve ce rapport.

5. *Rapport annuels CCBA SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)* : Le maire présente succinctement le rapport établi par la communauté de communes. Ce rapport sera consultable à partir du site internet communal. Le Conseil approuve ce rapport.

6. *Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social (PPDG)* : Le maire présente succinctement ce plan établi par la CCBA. Il a eu l'avis favorable de la Commission Intercommunale du Logement et du Préfet. Le Conseil donne également un avis favorable.

7. *Plan de formation mutualisé* : Le CNFPT et le Centre de Gestion de l'Ardèche ont décidé de mettre en œuvre un partenariat pour élaborer un plan de formation mutualisé pour la période 2019-2021 qui donne une priorité à la territorialisation des actions.

Quatre objectifs ont guidé la conduite de ce projet :

- définir un cadre permettant à l'ensemble des agents de satisfaire à leurs obligations statutaires de formation ;
- identifier des besoins de formations les plus pertinents pour favoriser l'accès à la formation des agents des collectivités de moins de 50 agents ;
- anticiper les besoins de compétences et donner les moyens d'un service public efficace prenant en compte l'actualité, l'évolution de l'environnement territorial et des missions assumées par les petites collectivités ;
- accompagner les transformations territoriales et contribuer aux dynamiques de territoire.

Le Conseil est d'accord pour que la commune poursuive cette action.

8. *Questions et infos diverses* :

- *Chaufferie bois bâtiment mairie* : Les conseillers ont visité la chaufferie avant la séance et ont pu apprécier la qualité de l'installation. La mise en route aura lieu le jeudi 26 septembre. Un pot de fin de travaux aura lieu ce même jour à 12h30 et les opérations préalables à la réception des travaux (OPRT) suivront.
- *Rénovations sur le bâtiment mairie et sur le bâtiment ancienne école Bise* : Les documents de consultation des entreprises et déclaration préalable de travaux doivent être établis pour la prochaine réunion fixée vendredi 11 octobre à 14h. Il est rappelé que les travaux doivent être terminés en mai 2020.
- *Adressage et Signalisation d'Information Locale* : Les cantonniers vont mettre en place les mats et panneaux d'adressage cet automne. Un courrier précisant leur nouvelle adresse et les formalités à effectuer sera remis aux habitants en même temps que la plaque portant leur numéro
- *Problèmes sur l'éclairage public* : Il est signalé (encore) des lampes qui ne marchent pas, ou restent allumées la journée. Le maire précise que l'accord pour le remplacement des « ballons fluo » est donné depuis de nombreux mois au SDE07 qui a la maîtrise d'ouvrage déléguée pour ces travaux. Une relance sera faite.
- *Manifestations à venir* :
 - jeudi 19 septembre 18h salle de Genestelle : présentation bricobus,
 - samedi 21 septembre 14h30 visite contée calades de Bise,
 - dimanche 22 septembre course pédestre Ardèche Run, attention routes fermées.
